

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE-ET-MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET FINANCIERES  
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

P.V. N° 124  
Dossier N° 7

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la délibération du Bureau du Conseil d'administration en date du 20 octobre 2021 – PV n° 110-1 relative à la protection fonctionnelle au sein du SDIS 77,

VU le courrier en date du 02 septembre 2022 du ..... sollicitant l'octroi de la protection fonctionnelle,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la prise en charge de la protection fonctionnelle du :

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'accorder la protection fonctionnelle du ..... et de valider la prise en charge des honoraires à hauteur du marché d'avocat.

La Présidente du Conseil d'administration



Isolène GARREAU